



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 23 JUIN 2014**

Le présent procès-verbal comprend 26 pages.

La séance débute à 18 h 40 et se termine à 20 heures 45

**Présents**

Président : P. Magnette, Bourgmestre,

F. Daspremont, M. Fekrioui, Ph. Van Cauwenberghe, A. Dufrane, S. Beghin,  
S. Kilic, O. Cencig, E. Goffart, Echevins

G. Monseux, B. Van Dyck, O. Chastel, L. Casaert, A-M. Boeckart, V. Salvi, L. Gahouchi,  
L. Parmentier, F. Devilers, M. El Bourezgui, M. Dogru, A. Tanzilli, M. Fekrioui, J-P. Deprez, X.  
Desgain, P. Panier, S. Merckx, H. Imane, S. Bangisa,  
F. Prévinaire, E. Paolini, M. Felon, N. Tzanétatos, J. Patte, D. Jadoul,  
D. Fotia, Ch. Meysman, M. Hoebeke, D. Bakkouche, L. Manouvrier,  
J-Ph. Preumont, Ph. Hembise, A. Frère, K. Saladé, M. Kadim, L. Demaret, M. Reggiani,  
Conseillers

E. Massin, Président du C.P.A.S.,

O. Jusniaux, Directeur général f.f.

Assistait également à la séance pour les dossiers concernant la zone de police

Ph. Stratsaert, Commissaire-divisionnaire chef de corps

**Absent(e)s et excusé(e)s:**

MM. MM. Devilers, Sonnet, Sempo, G. Italiano, Mme L. Lesuisse

-----

- 0/1 Prise d'acte de l'empêchement de Madame Véronique Salvi de siéger au Collège communal
- 0/2 Remplacement de Madame Véronique Salvi, élue au parlement wallon - Désignation d'un nouvel échevin – Proposition faite au conseil communal  
**41 voix pour et 4 abstentions**
- 0/3 Vérification des pouvoirs et prestation de serment de M. Mohamed Fekrioui en qualité de 3<sup>ème</sup> Echevin

## Séance publique

		Avis D.F	Décision
1	Approbation du procès verbal de la séance publique du 2 juin 2014		Unanimité
1/1	SGE. Division secrétariat communal. Service des Assemblées. Rapport annuel du médiateur communal relatif à l'exercice 2013. Communication <i>Interventions de M. Parmentier, Mmes Merckx et El Bourezgui</i>		Pas de vote

### Projet de Motion

1/2	Motion en faveur du réexamen du plan de transport 2014-2017 de la SNCB et du maintien des dessertes locales de la ligne de train 132. <i>Interventions de Mme Merckx, MM. Parmentier, Desgain, Chastel</i>		Unanimité
-----	---	--	-----------

### Interventions

1/3	Quelles mesures contre les inondations par débordement d'égouts. Demande de M. X. Desgain <i>Réponse de M. Goffart</i>		
1/4	Les avaloirs n'avalent plus ! Demande de M. J-Ph. Preumont <i>Réponse de M. Goffart</i>		
1/5	Nomination du personnel. Demande de Mme S. Merckx		Retirée par Mme Merckx
1/6	Maison pour Associations, stop ou encore ! Demande de M. L. Parmentier <i>Réponse de M. Beghin</i>		
1/7	« Pays de Charleroi ». Demande de Mme F. Devillers <i>Réponse de M. Goffart</i>		

### Questions d'actualité

1/8	Comment mieux préserver le fairplay entre supporters téléspectateurs. Demande de M. X. Desgain <i>Réponse de M. Magnette</i>		
1/9	Latrines ou cloaques à l'école du Centre de Marcinelle. Demande de M. L. Parmentier <i>Réponse de M. Goffart</i>		

		Avis D.F	Décision
2	<b>Présentation du médiateur communal en début de séance</b>		
3	SGE. Division secrétariat communal. Service des Assemblées. Représentation de la Ville au sein de la SCRL « La Sambrienne ». Désignation ( <i>Germain Mugemangango PTB+</i> ) – <i>Intervention de Mme Mercks</i> <i>Madame Sofie Merckx a reçu les précisions quant à ce retrait – Elle recevra un courrier officiel</i> <i>(pas le même groupe politique élu au conseil communal et à la RW et de plus l'intéressé proposé n'est pas un conseiller communal)</i>		Retiré de l'ordre du jour

4	<p>SGE. Division secrétariat communal. Service des assemblées.  Désignation d'un délégué de la Ville aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire des différentes sociétés (TEC – SWRT – Ethias – Holding communal SA – Infrabel – Maison ouvrière de l'Arrondissement de Charleroi et du Sud du Hainaut SA – Crédit hypothécaire Oscar Bricoult SA)</p> <p><i>TEC :M. Monseux</i>  <i>SWRT :M. Monseux</i>  <i>Ethias :M. Van Dyck</i>  <i>Holding communal SA :M. Preumont</i>  <i>Infrabel :M. Felon</i>  <i>Maison ouvrière de l'Arrondissement de Charleroi et du Sud du Hainaut : Mme Manouvrier</i>  <i>Crédit hypothécaire Oscar Bricoult SA :Mme Bakkouche</i></p>		Unanimité
5	<p>SGE. Division secrétariat communal. Service des Assemblées. Asbl Carolidaire – Désignation des représentants de la Ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Madame Murielle Lachapelle au conseil d'administration</i></li> <li>- <i>Monsieur Frédéric Consoli au comité d'acceptation et au comité consultatif</i></li> <li>- <i>Monsieur Karl Deridder à l'assemblée générale</i></li> </ul>		Unanimité
6	<p>SGE. Division secrétariat communal. Service des assemblées. Intercommunale de Santé publique du Pays de Charleroi (I.S.P.P.C.) – Approbation des ordres du jour de la première assemblée générale ordinaire</p>		Unanimité
7	<p>SGE. Division secrétariat communal. Service des assemblées. Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économiques (I.G.R.E.T.EC.) – Approbation de l'ordre du jour de la première assemblée générale ordinaire</p>		Unanimité
8	<p>SGE. Division secrétariat communal. Service des assemblées. Intercommunale pour la collecte et la destruction des immondices (I.C.D.I.) - Approbation de l'ordre du jour de la première assemblée générale ordinaire</p>		Unanimité
9	<p>SGE. Division secrétariat communal. Service des assemblées. Intercommunale pure de financement du Hainaut (I.P.F.H.) – Approbation de l'ordre du jour de la première assemblée générale ordinaire</p>		Unanimité
10	<p>Régie communale autonome de Charleroi – Approbation des comptes annuels et décharge des administrateurs – Exercice 2013</p>	Non remis	Unanimité
11	<p>DPS – DPJS – SPD –Convention à intervenir entre l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi (ISPPC)et la Ville concernant la subsidiation par cette dernière d'une formation en gestion des conflits destinée aux services des urgences et de première ligne, pour un montant maximum de 5.000€– Maintien de la subsidiation pour l'année 2014 – Les Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention (PSPP) ont été reconduits jusqu'au 31.12.2017 – Budget ordinaire 2014</p>		Unanimité
12	<p>DPS - DIR – Approbation du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2013 (période du 01/07/2013 au 31/12/2013)</p> <p><i>Intervention de Mme El Bourezgui</i></p>		40 voix pour et 1 abstention

13	Services Généraux / SGE5 / Informatique / Marché public de fournitures / Procédure négociée sans publicité /Acquisition d'un module de sécurité applicative / Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché. <u>Montant estimé</u> : 44.000 € HTVA soit 53.240 € TVAC sur le budget extraordinaire informatique de 2014	Réservé	Unanimité
14	AMU – Division de l'Aménagement urbain – Marché public de travaux– Adjudication ouverte portant sur la réhabilitation de 4 habitations sises à la ruelle Sainte Barbe à Dampremy suite aux détériorations, vandalismes, vols et occupation sauvage des constructions. – Montant de l'estimation : 461.230,30 € HTVA soit 558.088,66 € TVAC – Budget extraordinaire 2014	A.F	Unanimité
15	AMU – Division de l'Aménagement urbain – Section de Gosselies – Z.I.P. de Gosselies – Démolition et reconstruction d'un immeuble d'habitation rue Stranard, n° 4 – Réalisation d'un épinglage et pose d'un bracon au niveau du hors aplomb de l'immeuble n° 6 avec l'immeuble voisin portant le n° 8 – Prise d'acte de la délibération du Collège communal du 9 avril 2013, objet n° 12/97, ratifiant l'arrêté ordonnant des travaux nécessaires à la sauvegarde de la sécurité publique		Unanimité
16	AMU – Division de l'Aménagement urbain – Marché public de travaux – Adjudication ouverte portant sur une opération de démolition-reconstruction de logements sis à 6041 Gosselies, rue St-Eloi 34-36 – Approbation des mode et conditions de marché du CSC référencé : 2014-ZIP 6041-STELOI 34-36 – Montant de l'estimation : 387.956,93 € HTVA soit 411.234,35 € TVAC (6% TVA) – Budget extraordinaire 2014	Réservé	Unanimité
17	AMU – DIR – Renouvellement de la C.C.A.T.M. – Détermination d'une nouvelle composition suite aux remarques de la DGO4 : - Désignation du Président, des membres et du Secrétariat - Adoption du projet de Règlement d'Ordre Intérieur		Unanimité
18	ANU – Division Culture – Budget ordinaire 2014 – Octroi d'une subvention à l'Asbl «ANCAP». - Montant : - 750,00€ – Article budgétaire : 077133202/001		Unanimité
19	ANU – Culture –Musée du Verre - Don manuel d'une verrière de plafond Art déco, d'une valeur assurance de 5.000,00€ par Mademoiselle PIRET et Monsieur DAILLY, et de deux vitraux Art déco, d'une valeur assurance de 700,00€ par Monsieur VINCKE - Acceptation et prise en charge de l'assurance		Unanimité
20	ANU – Division Culture – P.A. Ville de Charleroi, Hôtel de Ville, Place Charles II à 6000 Charleroi - Marché public de fournitures – Procédure négociée sans publicité – Remplacement des générateurs d'éclairage en fibre optique des vitrines du Musée du verre - Approbation du mode de passation et des conditions du marché. Montant estimé : 12.396,69 € HTVA soit 15.000,00 €TVAC au budget extraordinaire de l'année 2014		Unanimité

21	ANU – Division Culture.- P.A. Ville de Charleroi, Hôtel de Ville, Place Charles II à 6000 Charleroi – Marché public de fournitures - Procédure négociée sans publicité – Acquisition de matériel podcasting 2014 - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché. Montant estimé : 12.396,69€ HTVA soit 15.000€ TVAC au budget extraordinaire de l'année 2014		Unanimité
22	ANU – Division Culture – Budget ordinaire 2014 – Octroi d'une subvention à l'Asbl «RAFALES». - Montant : - 1.500,00€ – Article budgétaire : 076/33202/001 – 3ème répartition		Unanimité
23	FIN – Service du Budget et du Contrôle budgétaire - Fabrique de l'Eglise Saint Benoît Labre à Goutroux. Compte de 2012. Avis à émettre		35 voix pour et 4 abstentions
24	FIN – RC – Taxe directe – Taxe communale sur l'exploitation de parkings payants – Renouvellement du règlement		Unanimité
25	FIN – DIVISION DES DEPENSES COMMUNALES. Marché relatif à la fourniture et à la pose de mobilier et fournitures diverses pour bureaux et d'équipement non électrique pour buanderies. Financement par désaffectation partielle d'un solde d'emprunt		Unanimité
26	TEC - Ecologie urbaine - Budget communal 2014 - Octroi de la subvention accordée à l'ASBL « Charleroi Nature » - Montant : 110.988,00 € - Article budgétaire 0879/332.02.001	A.F	Unanimité
27	TEC7/BE/AD-2014-61 – Monceau-sur-Sambre – Parc communal Marché public de travaux – Adjudication ouverte - Restauration du mur d'enceinte - Approbation du mode de passation et des conditions du marché – CSC n° 13.003.5 Montant estimé : 27.812,50 € HTVA soit 33.653,13 €TVAC Budget extraordinaire 2014	A.F	Unanimité
28	Objet : TEC7-Bureau d'Etudes - AD-2014-38 – Monceau-sur-Sambre – Travaux divers aménagement du parc communal Pouvoir adjudicateur : Ville de Charleroi, Hôtel de Ville, place Charles II - 6000 Marché de travaux – Adjudication ouverte Section de Monceau-sur-Sambre – Parc communal – Travaux divers aménagement, d'une aire de jeux pédagogiques, création d'un étang et d'une piste finlandaise Choix mode de passation et fixation des conditions de marché Montant estimé : hors options : 312.233,45€ HTVA – 377.802,47€ TVAC avec options : 349.622,45€ HTVA – 423.043,16€ TVAC Budget extraordinaire 2014 N° de dossier C2011/027 028 029 <i>Intervention de M. Desgain</i>	A.F	36 voix pour et 1 abstention
29	ANU – Division Sports – Répartition aux clubs et associations sportives des subsides« Manifestations» pour l'année 2014 – Rectificatif de la délibération du C.C. du 28 avril 2014 – Objet 18		Unanimité

30	SEC-COM- Pouvoir adjudicateur : Ville de Charleroi, Hôtel de Ville, Place Charles II, 6000 Charleroi - MARCHE PUBLIC DE SERVICES: Procédure négociée sans publicité - Approbation du mode de passation et des conditions du marché – Réalisation d'un schéma de développement commercial – Ville de Charleroi. Montant estimé : 82.643,80 € HTVA, soit 99.998,99 € TVAC sur le budget extraordinaire de 2014.	A.F	Unanimité
31	ANU – SF - Subsidés sociétés folkloriques 2014 – Montant : 21.979,00€ <i>Intervention de M. Parmentier</i> <i>M. Christian Meysman se retire en vertu de l'article L1122-19 du CDLD</i>		32 voix pour 1 abstention
32	TEC7/Bureau d'Etudes/VL/AD-2014-50 – JUMET - Maison citoyenne - Marché de travaux ayant pour objet un marché d'études et de travaux de rénovation d'une antenne d'école en maison citoyenne – Relance d'une procédure négociée sur pied de l'article 26 §1er 1° d) de la loi du 15 juin 2006. Cahier spécial des charges n° 13.004.6 Montant estimé : 678.800,00€ HTVA soit 821.348,00€TVAC Budget extraordinaire 2014	A.F	Unanimité
33	DPS – Plan de Cohésion Sociale – Approbation du rapport d'activités 2013 en vue de sa transmission à la Région Wallonne <i>Intervention de Madame El Bourezgui</i>		34 voix pour et 1 abstention
34	TEC7/Bureau d'Etudes/AD-2014-63 – Marchienne/Au/Pont – Hall de sports - Marché de travaux ayant pour objet la pose de panneaux solaires pour le hall de sports Marché public de travaux – Adjudication ouverte - Choix mode de passation et fixation des conditions de marché – Cahier spécial des charges n° 14.005.3 - Montant estimé : 82.222,00 € HTVA soit 99.488,62€ TVAC - Budget extraordinaire 2014		Unanimité
35	EAS-EI-Marché public de fournitures -Procédure négociée sans publicité. Acquisition de barres parallèles destinées au CECS La Garenne de Charleroi. Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché. <u>Montant estimé</u> : 2.644,63 € HTVA soit 3.200,00 € TVAC sur le budget extraordinaire 2014		Unanimité
36	EAS-EI-Marché public de fournitures - Procédure négociée sans publicité. Acquisition de petit matériel de cuisine destiné au CECS Couillet-Marcinelle de Charleroi en partie subventionné par la Communauté française dans le cadre du Fonds d'équipement pédagogique et par les crédits prévus à cet effet au service extraordinaire du budget 2014. Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché. <u>Montant estimé</u> : 4.297,52€ € HTVA soit 5.200,00€ € TVAC sur le budget extraordinaire 2014		Unanimité
37	EAS-EI-Marché public de fournitures - Procédure négociée sans publicité. Acquisition d'une valise avec pistolets de peinture SATA destinée à l'Ecole industrielle de Jumet - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché. <u>Montant estimé</u> : 1.446,28 € HTVA soit 1.750,00 € TVAC sur le budget extraordinaire 2014		Unanimité

38	<p>EAS – Gestion de l'Équipement et des Infrastructures - Marché Public de fournitures – Procédure négociée sans publicité.  Pouvoir adjudicateur Ville de Charleroi, Hôtel de Ville, Place Charles II, 6000 Charleroi.  Acquisition de matériel de couture à destination de l'enseignement de Promotion Sociale - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché – Approbation.  Montant estimé : 7.930,86€ HTVA soit 9.596,34 € TVAC sur le budget extraordinaire 2014</p>		Unanimité
39	<p>EAS - DGJAE – PS – Année scolaire 2013/2014 – Organisation en collaboration avec l'Établissement pénitentiaire de Jamioulx d'une formation « Initiation à la langue française en situation : UF1 – UF2 (convention) » et les Cours Techniques Secondaires et Professionnels de Jumet – Approbation de la convention de collaboration.  <i>M. Jadoul se retire en vertu de l'article L1122-19 du CDLD</i></p>		Unanimité
40	<p>EAS – DGJAE – PS – Année scolaire 2013/2014 – Organisation en collaboration avec l'ASBL «Mission Régionale pour l'Insertion et l'Emploi à Charleroi» d'une formation «Entretien de surfaces : formation technique de base (Convention)» à l'École Industrielle et Commerciale Moyenne Jules Hiernaux de Mont-Sur-Marchienne – Approbation de la convention de collaboration</p>		Unanimité
41	<p>EAS – DGJAE – PS – Année scolaire 2013/2014 – Convention de collaboration entre la Ville de Charleroi et le Service Public Fédéral Justice (SPF Justice) relative à l'organisation d'une formation «Informatique – Powerpoint 2010 : Laboratoire de pratique de logiciels (convention)» aux Cours techniques et professionnels de Gilly pendant la période du 06/11/2013 au 18/12/2013 – Ratification.  <i>M. Jadoul se retire en vertu de l'article L1122-19 du CDLD</i></p>		Unanimité
42	<p>AMU – URB - construction d'un projet mixte comprenant des démolitions de bâtiments, la création d'un centre commercial représentant une superficie totale de 34.500 m<sup>2</sup>, de 3 parkings souterrains disposant d'un total de 685 emplacements de stationnement avec une trémie d'accès depuis le Boulevard Joseph Tirou, d'un hôtel d'une capacité de 112 chambres, de 57 logements et d'un espace garde-meuble en sous-sol et le réaménagement de la Place Albert 1er et des voiries attenantes avec la démolition du bâtiment dit « des Colonnades »</p>		Unanimité
43	<p>AMU – Division du Logement – Marché public de travaux – Adjudication ouverte portant sur la réhabilitation et la transformation de 3 immeubles sis avenue de l'Europe 9, 11 et 13 à 6000 Charleroi – Approbation des mode et conditions de marché - Approbation du CSC référencé : Urb. 10/167  Montant de l'estimation : 895.382,86 € HTVA soit 949.105,83 € TVAC – Budget extraordinaire 2014  <i>Interventions de M. Desgain et réponse de Mme Cencig</i></p>	A.D	35 voix pour et 3 abstentions
44	<p>AMU – Régie Foncière – Budget pour l'exercice 2014 – Modification budgétaire n° 1 – Approbation</p>	A.F	44 voix pour et 4 voix contre

45	TEC-BATIMENT-Service Patrimoine - Transfert du domaine public vers la Régie Foncière d'une maison cadastrée A 102 N sise rue de la Broucheterre n° 169 à 6000 Charleroi		Unanimité
46	TEC-BATIMENT-Service Patrimoine - Transfert du domaine public vers la Régie Foncière d'une maison cadastrée A 885 X 4 sise rue Neuve 108 à Montignies-sur-Sambre		Unanimité
47	TEC7-Bureau d'Etudes - AD-2014-39 – Centre Rouge Brique Pouvoir adjudicateur : Ville de Charleroi, Hôtel de Ville, place Charles II - 6000 Marché de travaux – Adjudication ouverte Section de Lodelinsart – Centre Rouge Brique – Aménagement de salles de répétition Choix mode de passation et fixation des conditions de marché Montant estimé à : hors option : 208.260,53 € HTVA soit 251.995,24 € TVA options comprises : 212.397,53€ HTVA soit 257.001,01 € TVAC Budget extraordinaire 2014 Cahier spécial des charges n° C2012/031 <i>M. Imane se retire en vertu de l'article L1122-19 du CDLD</i>	A.F	Unanimité
48	TEC-BATextra-avenant PA : VILLE DE CHARLEROI – Hôtel de Ville – Place Charles II à 6000 Charleroi Approbation de l'avenant n°1 au montant de 7.942,81 € HTVA soit 9.610,80 € TVAC et comprenant un délai complémentaire de 4 jours ouvrables avec la SA BIUSO de Gilly pour les travaux de mise en conformité des installations électriques basse tension dans diverses crèches de l'entité. Budget extraordinaire – Exercice 2013 (00-2012-05/CD/IL)		Unanimité
49	TEC7-Bureau d'Études - AD-2014-41 – École Groupe I Adjudication publique MARCHÉ DE TRAVAUX ayant pour objet la démolition, la reconstruction du complexe scolaire et l'aménagement des abords ainsi que l'installation de locaux provisoires durant la période de chantier sur un site proche de l'école Groupe I à Marchienne/Au/Pont Cahier spécial des charges n° 49410 Ratification de l'avis de marché rectificatif n° 3		Unanimité
50	TEC7/Bureau d'Etudes/AD-2014-71 – retrait délibération – Ecole des Cerisiers - Marcinelle Marché public de fournitures – Adjudication ouverte européenne Travaux de construction d'une école et la fourniture de modules provisoires retrait de la délibération du Conseil communal du 02/04/2014 objet 14 <sup>ème</sup> urgent <i>Intervention de M. Desgain et réponse de M. Goffart</i>		Unanimité



51	TEC7/BE/AD-2014-22 – Couillet – Ecole du Centre - Marché public de travaux – Adjudication ouverte - Rénovation énergétique (portes et châssis) Approbation du mode de passation et des conditions du marché – CSC n° 02.2014.01 Montant estimé : 338.850,00 € HTVA soit 410.008,50€ TVAC Budget extraordinaire 2014 <i>Intervention de M. Desgain</i>	A.F	34 voix pour et 3 abstentions
52	TEC7/BE/AD--23 – Gosselies – Centre civique Marché public de travaux – Adjudication ouverte Travaux de rénovation de la façade arrière Approbation du mode de passation et des conditions du marché – CSC n° 05.2014.01 Montant estimé : 192.067,35 € HTVA soit 232.401,49€ TVAC Budget extraordinaire 2014	A.F	Unanimité

### Zone de police

53	Zone de Police locale – Marché public de travaux passé par adjudication publique pour l'aménagement du poste de police du district nord de la Zone de Police sis à Jumet Chaussée de Bruxelles n° 358 Approbation de l'avenant n° 4 relatif à des travaux modificatifs et à des travaux supplémentaires reconnus nécessaires Allongement du délai d'exécution de 19 jours ouvrables Montant de l'avenant n° 3 : 120.084,96 € TVAC - budget extraordinaire 2012		Unanimité
----	---	--	-----------

### Pas approuvée par la tutelle

#### Délibération du 2 avril 2014 – 29<sup>ème</sup> objet

FIN – Taxes communales – taxes directes - Taxe communale sur les pylônes ou les mâts affectés à un système de communication mobile (GSM) et d'autres systèmes d'émission et/ou de diffusion

### Approuvée

#### Délibération du 2 avril 2014 – 3<sup>ème</sup> urgent

SGE – SIPPT – Mesures de protection des travailleurs en matière de prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail – Cadre réglementaire Ville – Personnes de confiance – Statut, missions et procédures de fonctionnement – Modification du règlement de travail, du Statut administratif et du Règlement particulier pour les agents contractuels

**Objets urgents**
**L'urgence est admise à l'unanimité jusqu'au 36<sup>ème</sup> urgent**

1 <sup>er</sup> urgent	Vacance de l'emploi de Directeur général – Règlement du statut administratif du Directeur général <i>Point complémentaire de M. Luc Parmentier (art. 7 du ROI)</i>		Ce point est retiré
2 <sup>ème</sup> urgent	ANU – Division des Sports : - Convention de partenariat entre la Ville de Charleroi et la S.A. Sudpresse pour l'organisation du Mérite sportif 2014 de la Ville de Charleroi – Approbation. Montant de la dépense sur le budget ordinaire 2014: 6.125 euros HTVA		Unanimité
3 <sup>ème</sup> urgent	Subventions communales octroyées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 pour l'ASBL JSRE Monceau Féminin – 21.340,00 € - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l'octroi et l'utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l'utilisation de la subvention -Modification de la délibération d'octroi de la subvention- Approbation des termes du projet d'avenant modificatif de la convention prise en exécution de la délibération d'octroi		Unanimité
4 <sup>ème</sup> urgent	Subventions communales octroyées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 pour l'ASBL JSRE Monceau Féminin – 32.010,00 € - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l'octroi et l'utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l'utilisation de la subvention -Modification de la délibération d'octroi de la subvention- Approbation des termes du projet d'avenant modificatif de la convention prise en exécution de la délibération d'octroi		Unanimité
5 <sup>ème</sup> urgent	Subventions communales octroyées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 pour l'ASBL Elite du Sport Féminin – 29.585,00 € - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l'octroi et l'utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l'utilisation de la subvention -Modification de la délibération d'octroi de la subvention- Approbation des termes du projet d'avenant modificatif de la convention prise en exécution de la délibération d'octroi		Unanimité
6 <sup>ème</sup> urgent	Subventions communales octroyées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 pour l'ASBL Elite du Sport Féminin – 44.378,00 € - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l'octroi et l'utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l'utilisation de la subvention -Modification de la délibération d'octroi de la subvention- Approbation des termes du projet d'avenant modificatif de la convention prise en exécution de la délibération d'octroi		Unanimité

7ème urgent	Subventions communales octroyées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 pour l'ASBL Charleroi 21 – 39.631,00 € - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l'octroi et l'utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l'utilisation de la subvention -Modification de la délibération d'octroi de la subvention- Approbation des termes du projet d'avenant modificatif de la convention prise en exécution de la délibération d'octroi		Unanimité
8ème urgent	Subventions communales octroyées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 pour l'ASBL Charleroi 21 – 59.447,00 € - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l'octroi et l'utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l'utilisation de la subvention -Modification de la délibération d'octroi de la subvention- Approbation des termes du projet d'avenant modificatif de la convention prise en exécution de la délibération d'octroi		Unanimité
9ème urgent	Subventions communales octroyées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 pour l'ASBL Carolo Team Charleroi – 6.651,00 € - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l'octroi et l'utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l'utilisation de la subvention -Modification de la délibération d'octroi de la subvention- Approbation des termes du projet d'avenant modificatif de la convention prise en exécution de la délibération d'octroi		Unanimité
10ème urgent	Subventions communales octroyées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 pour l'ASBL Carolo Team Charleroi – 9.977,00 € - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l'octroi et l'utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l'utilisation de la subvention -Modification de la délibération d'octroi de la subvention- Approbation des termes du projet d'avenant modificatif de la convention prise en exécution de la délibération d'octroi		Unanimité
11ème urgent	CIT – ASS PAT – Octroi de subventions aux associations patriotiques – Répartition 2014 – Montant de la dépense : 21.000 € sur le budget ordinaire 2014		Unanimité
12ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec l'asbl Entre 2 Wallonie	A.F	Unanimité
13ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec l'asbl Le Comptoir	A.F	Unanimité
14ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec l'asbl « Le Restaurant du Coeur ».	A.F	Unanimité
15ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec l'asbl Diapason	A.F	Unanimité
16ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec l'asbl FUNOC	A.F	Unanimité
17ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec l'asbl Le Triangle	A.F	Unanimité

18ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec l'Asbl « Comme Chez Nous », projet « Chez Toit ».	A.F	Unanimité
19ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec le CPAS de la Ville de Charleroi	A.F	Unanimité
20ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec l'asbl Solidarités Nouvelles	A.F	Unanimité
21ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec l'asbl Conciliation éthique	A.F	Unanimité
22ème urgent	DPS - PCS - Approbation de la convention de partenariat avec le « Relais Social du Pays de Charleroi ».		Unanimité
23ème urgent	AMU – Logement – Section de Charleroi – Marché public de travaux – Adjudication ouverte – Réhabilitation de l'îlot Dauphin – 2 <sup>ème</sup> phase – Rénovation rue du Dauphin, 13 à Charleroi – Approbation des modes et conditions du marché du Cahier Spécial des Charges et du plan de sécurité et de santé – Montant de l'estimation 818.699,82€ HTVA soit 867.821,81€ TVAC – Budget extraordinaire 2014	Non remis	Unanimité
	Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par :		Unanimité
24ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'asbl « BPS22 » nouvelle appellation de l'asbl « Les Artistes du Hainaut »		Unanimité
25ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'Asbl Plateforme Carolo pour la promotion et le Développement du Spectacle de Divertissement		Unanimité
26ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'asbl Coliséum Production		Unanimité
27ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'asbl P.A.C régional de Charleroi		Unanimité
28ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'asbl Théâtre de l'Ancre		Unanimité
29ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'asbl Maison de la Presse		Unanimité
30ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'asbl Palais des Beaux-Arts pour le pôle lyrique		Unanimité
31ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'asbl Concerts symphoniques populaires		Unanimité
32ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'asbl Palais des Beaux-Arts de Charleroi		Unanimité
33ème urgent	ANU – Division Culture- Report de la date de remise des pièces justificatives de la subvention reçue en 2013 par l'asbl Orbitale		Unanimité

34 <sup>ème</sup> urgent	ANU – Division Accueil et Développement touristique – l’Asbl CEME (Charleroi Espace Meeting Européen) à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l’octroi et l’utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l’utilisation de la subvention - Modification de la délibération d’octroi de la subvention- Approbation des termes du projet d’avenant modificatif de la convention prise en exécution de la délibération d’octroi		Unanimité
35 <sup>ème</sup> urgent	Subventions communales octroyées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2013 pour l’Asbl Charleroi Nature (Chana) - Application des nouvelles dispositions décrétales sur l’octroi et l’utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l’utilisation de la subvention - Modification de la délibération d’octroi de la subvention		Unanimité
36 <sup>ème</sup> urgent	Zone de police locale – Construction d’un nouvel hôtel de police – Approbation des termes et conditions de la convention relative à l’octroi d’un prêt « CRAC » conclu dans le cadre du financement alternatif de certains bâtiments publics. Demande de mise à disposition des fonds, sous forme d’une ouverture de crédit de 14.000.000 € (quatorze millions d’euros)		Unanimité

### Collège extraordinaire de ce jour

#### 36/1 urgent

ANU – Division des Loisirs – Service Jeunesse – Organisation de la 27<sup>ème</sup> édition des Plaines de Quartier du 18/08/2014 au 22/08/2014 et du 25/08/2014 au 29/08/2014 - Accord de principe et approbation du ROI

*L’urgence est admise par 37 voix pour et 4 abstentions*

*Le point est voté par 37 voix pour et 4 abstentions*

#### 36/2 urgent

ANU – Division des Loisirs – Service Jeunesse – Organisation de la 27<sup>ème</sup> édition des Plaines de Quartier du 18/08/2014 au 22/08/2014 et du 25/08/2014 au 29/08/2014 - Règlement établissant une redevance pour la participation aux « Plaines de Quartier »

*L’urgence est admise par 37 voix pour et 4 abstentions*

*Le point est voté par 37 voix pour et 4 abstentions*

#### 36/3 urgent

EAS-AS - A.S.B.L. « Le Restaurant du Coeur de Charleroi » - Subventions communales octroyées à partir du 1<sup>er</sup> juin 2013- Application des nouvelles dispositions décrétales sur l’octroi et l’utilisation des subventions communales du décret du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013 - Report au 31 octobre 2014 de la date de remise des pièces justificatives de l’utilisation de la subvention -Modification de la délibération d’octroi de la subvention – Approbation

*L’urgence est votée à l’unanimité*

*Le point est voté à l’unanimité*

36/4 urgent

FINANCES – Actualisation du plan de gestion 2010-2015 – Avenant à la convention relative à l'octroi du prêt d'aide extraordinaire à long terme d'un montant de 75.000.000,00 € par le Gouvernement Wallon

*L'urgence est votée à l'unanimité*

*Le point est voté à l'unanimité*